

Assemblée du Conseil d'établissement
Rencontre virtuelle TEAMS, lundi 6 décembre 2021, 18h30

PROCÈS VERBAL

Présences

Bernard Ouellet, direction de l'établissement
Isabelle Lambert, membre du personnel enseignant
Isabelle Fumas, membre du personnel enseignant
Marie-Hélène Rochon, membre du personnel enseignant
Roxane Gauthier, membre du personnel
David Dinelle, membre parent
Karine Gagnon, membre parent
Véronique Dauphinais, membre parent
Nikolas Gravel, membre parent
Afifa Karama, membre de la communauté

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Roxanne annonce qu'elle quittera après son point sur le Service de Garde.
Proposée par Nikolas Gravel, appuyée par David Dinelle. Adopté à l'unanimité.

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 NOVEMBRE 2021 ET SUIVIS

Suivis

Formation obligatoire et attestation

Sophie a rempli son attestation, Nikolas également.
Les autres ont à le compléter si pas encore fait, l'ont fait ou ont simplement à remplir l'attestation.

Formations possibles pour les membres du C.É.

Six bulletins thématiques seront proposés par le Ministère au long de l'année. Le lien sera envoyé à tous pour en prendre connaissance et le contenu sera discuté lors d'un prochain C.É.
Véronique précise que ce sont des outils complémentaires sur plusieurs sujets abordés lors des C.É.
Bernard mentionne qu'un budget est disponible pour engager un consultant ou autre action toujours pour fin de formation complémentaire.

Comité vert

Roxanne mentionne le retour des Lunch réchauffés à l'école à partir de janvier 2022.

Comité de travail de réécriture :

Nouvelles à venir lors du prochain C.É. (Sophie étant absente).
La sexologue a été engagée par la Direction de l'école. La formation aux élèves débutera au début du mois février et se déroulera jusqu'à la fin avril.

3. POINTS-ÉCOLE

Surplus et déficits 2020-2021

Bernard Ouellet mentionne qu'il n'y a pas grand changement. Les déficits causés par la Covid lors des deux dernières années ont été épongés ; Tous les fonds ont été dépensés et ils sont à zéro.
Surplus reporté qui appartient à l'école. L'aide alimentaire sera redistribué à la fin de l'année.
Sortie en milieu culturel : presque tout dépensé. (voir document joint)



École Sainte-Bibiane

Budget école

Bernard Ouellet fait le tour exhaustif des mesures du Budget ligne par ligne.
(Voir document joint).

Selon les prévisions, un surplus est anticipé pour la fin de l'année.

Si un déficit a lieu, il sera transféré au Fond 1. Il est important de dépenser très prudemment.

Fonds 4 : campagne de financement avec le panier bio (2500\$ amassés environ).

David Dinelle questionne si le surplus de 33,000\$ accumulé à travers les années est transférable. Bernard mentionne que des achats (comme des tables) peuvent ou seront pris avec ce surplus.

Il y a 43,000\$ actuellement dans les Fonds 4 et 9 que l'école peut dépenser pour les enfants.

Budget du Service de garde

À ce temps-ci de l'année, les sommes n'ont pas toutes été reçues et le budget sera présenté au prochain C.É. Cette présentation du budget est la première de trois durant l'année.

Plan de lutte contre l'intimidation (suivi)

Un questionnaire a été passé par les élèves de 2e et 3e cycle. Le rapport est attendu dans la semaine du 13 décembre. Le comité "harmonie" évaluera les moyens mis en place pour un mini-bilan en décembre.

Projet éducatif (suivi)

Bernard Ouellet mentionne que des choses seront présentées lors du prochain C.É.

Comité vert et cour d'école

Marie-Hélène mentionne que tout le matériel du jardin a été rangé et protégé pour l'hiver.

Du paillis des frênes abattus dans la rue a été offert à l'école et cela a fait économiser beaucoup de sous et cela servira dans la cour d'école. La soumission pour l'achat de tables à picnic a été remis à Bernard Ouellet pour approbation (4 tables au total). La ruche urbaine : vente de la moitié du miel déjà écoulé.

Cour intérieure : des parasols seront éventuellement achetés au printemps pour ajouter aux tables.

4. MOT DU SERVICE DE GARDE

Suivi journées pédagogiques

Roxanne Gauthier mentionne que les journées pédagogiques du 26 et 29 novembre se sont bien déroulées et qu'il y a beaucoup d'inscriptions pour les journées pédagogiques. Roxanne mentionne que deux éducatrices sont absentes présentement et qu'un affichage a lieu en ce moment pour combler ces postes.

- Roxanne Gauthier quitte la rencontre à 18h48.

9. MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Affifa Karama mentionne qu'il n'y a rien de spécifique à mentionner pour cette rencontre, sauf une nouvelle session de *Point de match*.

10. OPP -

Suivi photos scolaires

Karine Gagnon mentionne que les commandes en impression partent dans les prochaines heures. Les commandes de photos numériques ont toutes été envoyées aux parents par courriel. Seules les commandes numériques sont maintenant disponibles pour les retardataires. Isabelle Lambert remercie Karine Gagnon et l'OPP pour leur beau travail et les beaux résultats des photos.

Activités planifiées

- Levée de fonds via ventes de chandails à l'effigie de l'École ; décembre 2021

- Chocolat chaud : remis aux élèves lors du spectacle de Noël.
- Pas de levée de fonds de sapins de Noël cette année.
- Panier de Noël : des boîtes pour ramasser des denrées seront présentes jusqu'au 15 décembre. Les familles sont ciblées par l'école pour l'aide offerte. Bernard Ouellet mentionne que si trop de denrée sont amassées, elles seront offertes à la Petite-Cote et/ou l'École Saint-Francois-Solano.

11. SUIVI COMITÉ DE PARENTS DES ÉCOLES DE MONTRÉAL -

Karine Gagnon mentionne que le comité a été annulé et remis à une date ultérieure inconnue. À suivre.

12. RÉOLUTION PAR COURRIEL

Pour la Levée de fonds de la vente de chandails, la majorité a approuvé le projet par courriel. Proposé par Karine Gagnon, appuyé par David Dinelle. Adopté à l'unanimité.

13. RÉOLUTION DE TRANSFERT DE FONDS

Transfert de 3741,05\$ du Fonds 4 vers le Fonds 9 pour payer la Fête de la rentrée. Proposé par Marie-Hélène Rochon, appuyé par Karine Gagnon. Adopté à l'unanimité.

VARIA

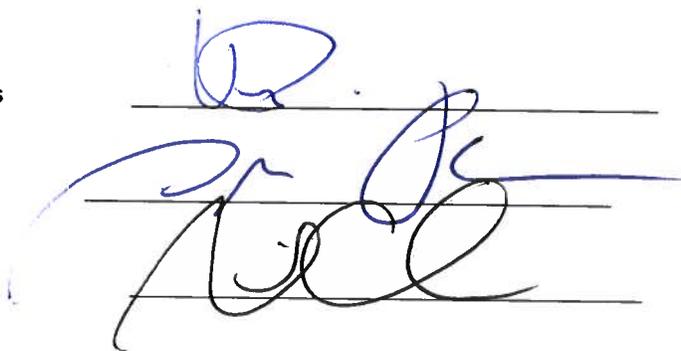
Question de Véronique Dauphinais sur les activités para-scolaires à savoir si elles reviendront après les fêtes ? (Ex: chorale). Bernard Ouellet est perplexe sur le retour des ces activités et aucune action n'a été prise encore. Isabelle Lambert mentionne que peu d'activité sont offertes même dans d'autres école et que la sécurité prime. Marie-Hélène Rochon mentionne que l'école a eu peu de cas de Covid et que la prudence est de mise. Bernard Ouellet mentionne que le SDG offre déjà de belles activités dans le contexte actuel. Le CSSDM n'a pas eu l'autorisation pour prêter les locaux aux organismes parascolaires.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19H45

Présidente: Véronique Dauphinais

Direction : Bernard Ouellet

Secrétaire : Nikolas Gravel





RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE SUR LA RÉPARTITION DES MONTANTS REÇUS PAR L'ÉTABLISSEMENT POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES

Le conseil d'établissement de l'école Sainte-Bibiane confirme que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a alloué à l'établissement dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 41 193\$ et 2 995\$ (Bien-être à l'école).

Le conseil d'établissement de l'école Sainte-Bibiane confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Veuillez prendre note que ce montant ne couvre que les mesures dédiées et protégées suivantes :

- Aide alimentaire (Mesure 15012); 6 502\$
- Soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire (Mesure 15021 volet 1, 2 et 3); 11 946\$
- À l'école on bouge (Mesure 15023); 2 665\$
- Cours d'école vivantes, animées et sécuritaires (Mesure 15029); 4 298\$
- Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires (Mesure 15103); 3 782\$
- Acquisition de livres de littérature jeunesse et d'ouvrages documentaires pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire (Mesure 15104); 251\$
- Sorties scolaires en milieu culturel (Mesure 15186); 7 162\$
- Temps de concertation, de planification et de préparation SDG (Mesure 30017). 4 587\$

Signature du Président ou de la Présidente du conseil d'établissement

Signature du Secrétaire du conseil d'établissement

Montréal

Lieu

2022-01-04

Date



Résolution du conseil d'établissement 31 janvier 2022

Par la présente, les membres du CÉ approuvent le transfert de budget suivants :

- Transfert de **6 625,66\$** provenant du fonds 4 vers le fonds 9 afin de rembourser l'achat de tables à pique-nique pour la cour intérieure et qui serviront pour l'enseignement extérieur.

Véronique Dauphinais
Présidente

Bernard Ouellet
Direction